

Les aires d'attraction des villes s'étendent peu mais se densifient

Insee Flash Pays de la Loire • n° 133 • Décembre 2022



Entre 2010 et 2020, le zonage en aires d'attraction des villes ne change pas pour 93 % des communes des Pays de la Loire. Le nombre d'aires d'attraction des villes diminue, passant de 55 à 51 aires régionales. Les petites aires disparaissent ou perdent de l'influence. Les aires de taille moyenne (50 000 à 200 000 habitants) s'étendent et attirent de la population, plus que les grandes aires (200 000 à 700 000 habitants). L'aire de Nantes tend à se densifier, avec un gain de surface faible mais un fort gain de population.

Le zonage en **aires d'attraction des villes** (AAV) définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes avoisinantes à partir des déplacements domicile-travail. Ce zonage, construit en 2020, succède au zonage en aires urbaines de 2010. Pour mesurer l'évolution de l'influence des villes entre 2010 et 2020, un zonage fictif en aires d'attraction des villes est élaboré, avec la même méthode, pour 2010.

Dans les Pays de la Loire, entre 2010 et 2020, la part de la population habitant dans une aire d'attraction des villes est stable (93 %). Cependant, les Ligériens sont plus nombreux à vivre dans l'aire de Nantes en 2020 qu'en 2010 (respectivement 27 % et 25 %).

Neuf communes sur dix conservent leur situation entre 2010 et 2020

Entre 2010 et 2020, 77 % des communes des Pays de la Loire restent dans la même AAV et 14 % restent **hors attraction des villes**. À l'image de Cugand ou Gétigné, 2 % changent d'aire. Enfin, 4 % des communes intègrent une AAV en 2020 et 3 % en sortent pour devenir hors attraction des villes ► **figure 1**.

Le nombre d'AAV diminue, passant de 55 à 51 aires régionales. Cinq AAV disparaissent : Gétigné, Beauvoir-sur-Mer, Bessé-sur-Braye, Candé et La Turballe. Si la commune de Gétigné s'intègre à l'aire de Nantes, les quatre autres aires disparues sont désormais sous le seuil minimal de l'emploi pour constituer un pôle d'AAV. Elles deviennent des communes hors attraction des villes. Entre 2010 et 2020, seule une AAV apparaît : celle de Cugand, reliquat de l'ancienne aire de Gétigné.

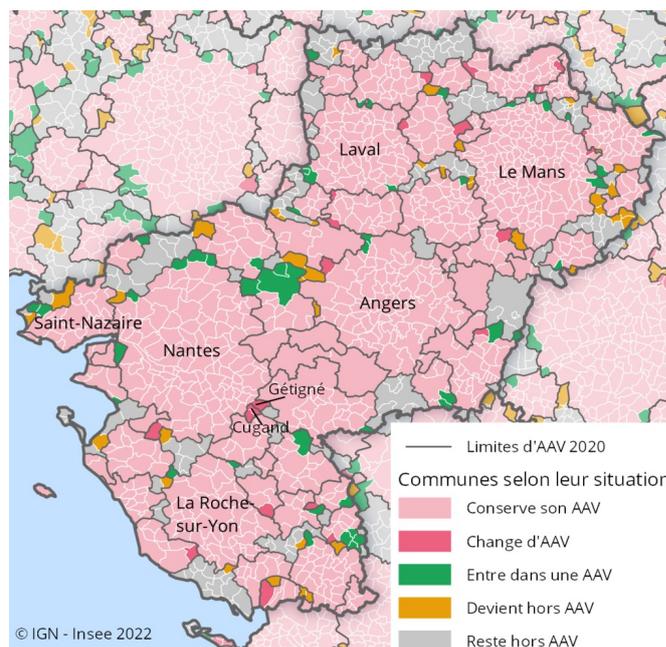
Les grandes aires se densifient mais leur attraction se stabilise

Entre 2010 et 2020, les dynamiques démographiques des aires sont soumises à deux types d'effets : un changement dans la composition communale des aires (**effet géographique**), avec augmentation ou

baisse de la superficie de l'aire, et des évolutions de la population des communes (**effet démographique**) ► **figure 2**.

Seule aire de 700 000 habitants ou plus de la région, Nantes intègre quelques communes qui accroissent sa population, comme Gétigné ou Paulx, mais bénéficie essentiellement de la dynamique démographique des communes qui la composent ► **figure 3**.

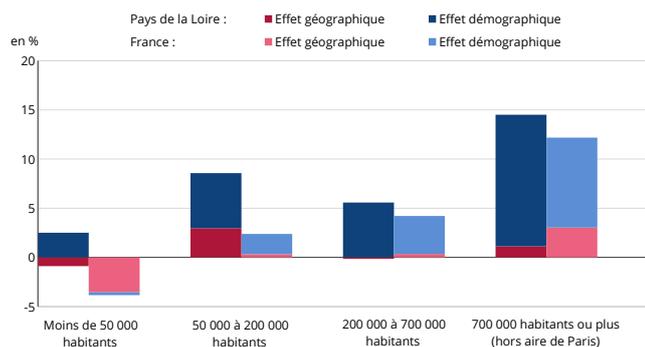
► 1. Évolution des aires d'attraction des villes, par commune, entre 2010 et 2020 dans les Pays de la Loire



Lecture : la commune de Saint-Viaud était hors AAV en 2010 et entre dans l'AAV de Saint-Nazaire en 2020.

Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes (AAV), géographie 2021.

► 2. Évolution de la population des aires d'attraction des villes entre 2010 et 2020, selon la tranche de population



Lecture : entre 2010 et 2020, dans les Pays de la Loire, les aires d'attraction de moins de 50 000 habitants gagnent 2 % de population : 3 % par effet démographique et - 1 % par effet géographique sur leur aire d'influence.

Champ : AAV présentes en 2020 pour les Pays de la Loire ; AAV présentes en 2010 et 2020 hors aire de Paris pour la France métropolitaine.

Source : Insee, Recensement de la Population (RP) 2008 et 2019.

La situation est similaire pour d'autres très grandes aires comme Bordeaux, Toulouse, Rennes ou Lyon.

Dans les Pays de la Loire comme en France de province, de plus en plus de personnes vivent dans la zone d'influence d'une aire sans que l'augmentation de la surface des aires ne soit aussi importante. En calculant une **densité apparente** pour les différentes aires, on peut préjuger des effets de dilution (baisse de la densité) ou de concentration (augmentation de la densité) de la population dans les AAV.

Les aires aux plus fortes densités (Montpellier, Lille, Lyon, Marseille) connaissent de forts effets géographiques ► **données complémentaires**. Ne pouvant que peu se concentrer encore dans leur périmètre de 2010, elles étendent leur surface, allongeant les distances entre domicile et lieu de travail.

Tandis que Nantes, Bordeaux, Toulouse ou Rennes, avec une densité apparente plus basse mais en forte augmentation démographique, ont encore des possibilités de densification au sein de leur périmètre de 2010.

► Définitions

Une **aire d'attraction des villes** (AAV) définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Une AAV apparaît ou disparaît, change de taille de pôle, en fonction du franchissement de seuils de population ou d'emploi.

Une commune entre ou sort de l'influence d'une AAV selon la part des navetteurs de cette commune vers le pôle.

Une commune **hors attraction des villes** est située hors des pôles et hors des couronnes des AAV.

L'**effet géographique** correspond à l'écart entre la population 2008 des communes composant l'aire en 2010 et la population 2008 des communes composant l'aire en 2020.

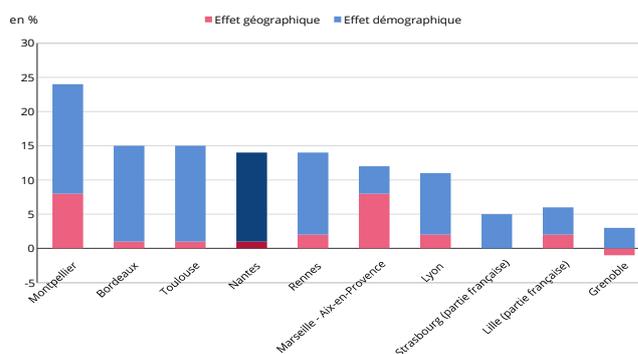
L'**effet démographique** correspond à l'évolution démographique entre 2008 et 2019 des communes composant l'aire en 2020.

La **densité apparente** est le rapport entre la population de l'aire d'attraction et la surface couverte. Elle ne prend pas en compte les différences d'urbanisation au sein de la zone considérée, mais donne un indicateur de dilution ou de concentration de la population sur l'ensemble de l'aire.

Les aires de 200 000 à 700 000 habitants des Pays de la Loire, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire, s'étendent peu du point de vue géographique. Les gains de population viennent des dynamiques démographiques intrinsèques des communes qui les composent.

La population de l'aire d'Angers augmente de 7 % sans que l'aire ne s'étende. L'aire du Mans est en dessous de la moyenne régionale avec 2 % d'augmentation due à l'effet démographique seul. L'aire de Saint-Nazaire se rapproche du profil de La Rochelle : elle augmente de 8 % par effet démographique et perd 1 % de population par effet géographique.

► 3. Évolution de la population des aires d'attraction des villes de 700 000 habitants ou plus entre 2010 et 2020



Lecture : entre 2010 et 2020, l'aire d'attraction de Nantes gagne 14 % de population dont 13 % par effet démographique et 1 % par effet géographique.

Champ : AAV de 700 000 habitants ou plus dont le pôle est en France, présentes en 2010 et 2020 hors aire de Paris.

Source : Insee, zonage en AAV, RP 2008 et 2019.

Les aires de taille intermédiaire s'étendent et gagnent de la population

Les aires de taille intermédiaire de la région (50 000 à 200 000 habitants) bénéficient de deux effets. Leur influence totale augmente plus (+ 9 %) que celle des aires de 200 000 à 700 000 habitants. L'aire d'Ancenis-Saint-Géréon en particulier gagne 28 % de population (20 % liés à un effet géographique et 8 % à l'effet démographique).

Ainsi la densité des aires de taille intermédiaire augmente légèrement dans les Pays de la Loire alors qu'il n'y a pas de changement au niveau national.

Dans la région, les aires de petite taille (moins de 50 000 habitants) perdent un peu de leur influence en raison d'une baisse de leur surface mais la hausse démographique fait plus que compenser cette perte. Au total, ces aires gagnent 2 % d'habitants. À l'inverse, en France métropolitaine, ces aires perdent de la population et très peu de surface, pour une baisse totale de 4 % d'habitants. La densité des petites AAV de la région augmente de 4 %, amenant une concentration de la population sous l'influence de ces aires. Au contraire, au niveau national, les petites aires perdent en densité apportant une légère dilution. ●

Perrine Bauer, Xavier Pétilion (Insee)

► Pour en savoir plus

- Fontaine M., Rivillon Y., « Les jeunes et les cadres dans les pôles, les familles dans les couronnes », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 110, mars 2021.
- Hervy C., Loizeau P., « La moitié des Ligériens dans les aires de Nantes, Angers, Le Mans et Saint-Nazaire », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 104, octobre 2020.

